

DEC123179DR17

Décision donnant délégation de signature à Marie-Josette Le Han, directrice par intérim de la formation de recherche en évolution FRE3492, intitulée Centre d'étude des correspondances et journaux intimes des XIXème et XXème siècles, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100262DAJ du 11 octobre 2010 nommant André Quinquis, délégué régional pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 janvier 2011 ;

Vu la décision n° DEC122741DSI du 05 janvier 2012 portant création de la formation de recherche en évolution n°3492, intitulée Centre d'étude des correspondances et journaux intimes des XIXème et XXème siècles, dont la directeur est Jean-Marc Hovasse ;

Vu la décision n° DEC122701INSHS du 31 octobre 2012 portant cessation de fonctions de Jean-Marc Hovasse et nomination de la directrice par intérim, Marie-Josette Le Han, de la formation de recherche en évolution n°3492, intitulée Centre d'étude des correspondances et journaux intimes des XIXème et XXème siècles, à compter du 01 septembre 2012 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-Josette Le Han, directrice par intérim de la formation de recherche en évolution n°3492, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 12 décembre 2012.

Le délégué régional

André Quinquis

¹ Soit 130 000 Euros HT au 01/01/2012